Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 22 Dhoulkaâda 1443
22 Juin 2022

N° 73

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1367**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1372**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1375**
Homologation de résolutions **1376**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1376**
Avis aux créanciers..... **1378**
Convocations
Sociétés anonymes **1378**
Sociétés à responsabilité limitée **1382**
Divers
Avis au public..... **1382**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office National du Thermalisme et de L'Hydrothérapie **1384**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 D

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez Djerba

Identifiant Unique RNE : 0008132X

Affiliation CNSS : 017733 - 79

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/5/2022 enregistré à la recette des Finances de Djerba Houmt Souk le 01 Juin 2022 sous le n°22802500, Quittance n°M056607 dont deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au Centre National du registre des entreprises sous le n°202243375 Bulletin n°115 en date du 9/6/2022 les résolutions suivantes ont été adoptées :

Première Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2021 et du rapport général du commissaire aux comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, en approuve le contenu.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2021.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée générale décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice de la société, se traduisant par un bénéfice net de 641 377,897 dinars.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2021 à 28 562,500 DT (brut).

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les droits de vote des actionnaires présents ou représentés à l'A.G.O du 30/5/2022.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

2022R01586SANB2

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE

TOURISME - SA

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez 4180 Djerba Houmt - Souk

Identifiant Unique RNE : 0008132X

Affiliation CNSS : 017733 - 79

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration du 30 mai 2022 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt-Souk en date du 6 Juin 2022 sous le numéro 22802568, Quittance MO57369 dont deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°202243375 Bulletin n°115 en date du 9/6/2022.

Résolution 1 :

Conformément à l'article 26 des statuts et sur Proposition du président directeur général, le conseil d'administration nomme M. Mohamed Firas El Kadhi au poste de directeur général adjoint pour la durée de son mandat d'administrateur.

Résolution 2 :

Le conseil désigne Madame Sonia El Kadhi nouveau membre du comité d'audit en remplacement de M. Mohamed Firas El Kadhi à la suite de sa nomination de directeur général adjoint, et ce pour le restant de son mandat d'administrateur soit r pour les exercices 2022 et 2023.

2022R01587SANB2

Renouvellement des mandats des Co-commissaires aux comptes

Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine «SEPCM»

Société anonyme

Au capital de 17.000.000 Dinars

Siège social : 20, Avenue Taieb Mhiri 2014 Mégrine Riadh

IU : 0001242X

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 26 Avril 2022 enregistrée à la Recette des Finances de Mégrine le 18 Mai 2022 sous le n°22701950, Quittance n°M040967, il a été décidé :

Le renouvellement des mandats des co-commissaires aux comptes la société «ACFI» représentée par M. Mourad Ben Ahmed et M.Lasaad Smaidia jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 10 Juin 2022 sous le n°202243661.

2022R01597SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs et du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

La Tunisienne de l'Immobilier & du Bâtiment «TUNIBAT»

Société anonyme

Au capital de 2.400.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle el Afrane 1009 El Ouardia Tunis

IU : 0491315X

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2022 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 16 mai 2022 sous le n°22700731, Quittance n°M028533, il a été décidé :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs : M. Nejib Doghri, M. Mohamed Hedi Doghri, M. Mourad Doghri et la société SEPCM jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes M. Hechmi Abdelwahed jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

En vertu du conseil d'administration du 28 Avril 2022 enregistré à la Recette des Finances Rue du Sahel-45 Av. de la Gare - Tunis le 16 Mai 2022 sous le n°22700729, Quittance n°M028525, il a été décidé de renouveler le mandat de M. Nejib Doghri en qualité de Président Directeur Général pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Des copies des procès-verbaux ont été déposées au centre national du registre des entreprises le 10 Juin 2022 sous le n°202243655.

2022R01598SANB2

SOCIETE DE TOURISME ET D'ANIMATION

«TELEMAQUE»

S.A au capital de 7.252.110 dinars

Siège social : Hôtel AL JAZIRA - Zone Touristique

Plage Sidi Mahrez - Houmt Souk - Djerba

Identifiant unique RNE : 0307058V

Affiliation CNSS : 155517 - 26

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2022 enregistré à la recette des Finances de Djerba Houmt Souk le 01 Juin 2022 sous le n°42802503 quittance n°M056612 dont deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au centre National du Registre des Entreprises, sous le n°202243415 Bulletin n°115 en date du 9/6/2022, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture,

- du rapport de conseil d'administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31/12/2021.

- des rapports du commissaire aux comptes relatif à ce même exercice;

Approuve les états financiers du dit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et notamment les conventions régies par les dispositions des articles 200 et suivants du code des Sociétés Commerciales.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2021.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration relatives à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2021 et s'élevant à 1.581.534, 620 DT.

Troisième résolution :

L'assemblée décide le renouvellement du mandat de tous ses administrateurs actuels pour une nouvelle période de trois nouveaux exercices, soit 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée assemblée générale ordinaire de 2025 qui aura à statuer sur les comptes de 2024.

Dont ci-après la composition du Conseil de la société de tourisme et d'animation "Télémaque" :

- Mesdames et Messieurs Ezzeddine El Kadhi, Abdelaziz Ghribi, Mohamed Firas El Kadhi, Neila Zaraa, Sonia El Kadhi, et Melle Syrine El Kadhi.

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration à titre de jetons de présence pour les exercices 2021 et suivants un montant global de 24.000 DT à répartir à leur convenance.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

2022R01602SANB2

SOCIETE DE TOURISME ET D'ANIMATION

«TELEMAQUE»

S.A au capital de 7.252.110 dinars

Siège social : Hôtel AL JAZIRA - Zone Touristique

Plage Sidi Mahrez - Houmt Souk - Djerba

Identifiant unique : 307058/VAM000

RC : N°B178791996

Affiliation CNSS : 155517 - 26

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réuni extraordinairement le 3 Juin 2021 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk en date du 28 mai 2022 sous le numéro 22800283 Quittance MO53352 dont deux exemplaires dudit procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°202243415 Bulletin n°115 en date du 9/6/2022.

Résolution 1 :

Prenant acte de la fin de mandat du commissaire aux comptes, l'assemblée générale décide sur proposition du conseil d'administration de nommer Mr Ahmed Ben Rayana en tant que commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers de la société de tourisme et d'animation «Télémaque» pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Résolution 2 :

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

2022R01603SANB2

SOCIETE DE TOURISME ET D'ANIMATION

«TELEMAQUE»

S.A au capital de 7.252.110 dinars

Siège social : Hôtel AL JAZIRA - Zone Touristique

Plage Sidi Mahrez - Houmt Souk - Djerba

Identifiant unique RNE : 0307058V

Affiliation CNSS : 155517 - 26

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 Mai 2022 enregistré à la recette des Finances de Djerba Houmt-Souk le 01 Juin 2022 sous le n°22802501, quittance n°M056608 dont deux exemplaires dudit procès-verbal ont été déposés au centre National du Registre des Entreprises sous le n°202243415, Bulletin n°115 en date du 9/6/2022.

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Ezzedine El Kadhi en sa qualité de Président Directeur Général de la société et ce pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Le conseil renouvelle également à Monsieur Ezzedine El Kadhi, la délégation de pouvoirs pour représenter la Société et agir en son nom en toutes circonstances, et ce pour tout ce qui concerne l'administration générale de la société "de Tourisme et d'Animation Télémaque".

2022R01604SANB2

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2021

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION ET DE MANUTENTION

"S.T.D.M"

Société anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars chacune

GROUPE S.F.B.T

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615VAM000

Affiliation à la CNSS : N°0032065166

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 13 mai 2022 sous le n°22703791 - Quittance n°M070772, un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 13 juin 2022 sous le n° 202244076.

2022R01621SANB2

Dépôt des documents de l'exercice 2021

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DE L'OUEST

S.A. au capital de 16.640.000 Dinars divisé en 1.664.000 actions de 10 dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - 1200 Kasserine

Identifiant unique : 0013938N

M.F. : 0013938NAM 000

Affiliation à la CNSS : N°0007486982

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances - Avenue Habib Bourguiba - Kasserine le 20 avril 2022 sous le n°22701899 - Quittance n° M038339, un exemplaire dudit procès-verbal, des états financiers et des rapports du Commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Kasserine le 8/6/2022 sous le n° 202243023.

2022R01622SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2021

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION

"S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456RPM000

CN.S.S. : 0032030612

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances de Charguia le 13 mai 2022 sous le n°22703789 Quittance n°M070770, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

- De renouveler les mandats d'Administrateurs de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie et de la Société Tunisienne de Boissons Gazeuses et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024 ;

- De renouveler le mandat de la Société Conseil et Audit, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, et le Cabinet Conseil Audit Formation, Membre de PriceWaterHouseCoopers, en qualité de commissaires aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 17 juin 2022 sous le n°202245915.

2022R01623SANB2

SOCIETE USINE NOUVELLE DES PATES ALIMENTAIRES

HABIB MELLOULI & CIE

S.A au capital de 37 345 000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Mellouli 4002 Sousse

Identifiant Unique : 0004586H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/5/2022, enregistré à la recette des finances cité Riadh à Sousse le 8/6/2022, sous le numéro 22701199 ; quittance n°M038791 dont un exemplaire a été déposé au centre régional du registre national des entreprises à Sousse le 8/6/2022, sous le numéro 202242890, les actionnaires ont décidé ce qui suit: L'approbation des états financiers arrêter au 31/12/2021.

1. La lecture, l'examen et l'approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2011.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

5. Approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés Commerciales.

6. Affectation des résultats aux titres de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

7. La nomination de la société AS Audit Consulting Business, représentée par Madame Amira Slama en tant que co-commissaire aux comptes pour une durée de 03 années qui prendra fin avec l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2022S00737SANB2

Notice

Augmentation du capital social

LA SOCIETE MEDITERRANEAN INDUSTRY CARS «MEDICARS»

S.A au capital de 6.000.000 de D

Registre National des Entreprises : 1239981 Z

Siège social : Route de Tunis - km 132,5 - BP 160 - 4022 Akouda

Les actionnaires de la Société Mediterranean Industry Cars «MEDICARS» S.A, sont avisés qu'en vertu des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20/5/2022 dont le procès-verbal est enregistré à la Recette de Finances Akouda le 23/5/2022, quittance n°20101, enregistrement n° 22701125 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse le 26/5/2022 sous le numéro AC 91612022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de trois million de dinars (3.000.000 DT) pour le porter de six million de dinars (6 000 000 DT) à neuf million de dinars (9000000 DT).

Cette augmentation sera en numéraire et ce, par l'émission de 30.000 actions nouvelles nominatives de 100 dinars chacune, à souscrire et à libérer de la moitié à la souscription.

La souscription aux 30.000 actions nouvelles sera réservée en priorité aux détenteurs des 60.000 actions anciennes, tant à titre irréductible, qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit de souscription se fera conformément aux prescriptions légales et s'effectuera de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison d'une action nouvelle pour 2 anciennes. Ceux des actionnaires qui n'auraient pas un nombre entier d'actions nouvelles pourront acheter ou vendre les droits de souscription rompus sans qu'il puisse résulter une souscription indivise, la société ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits de souscription à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant le nombre d'actions nouvelles qui n'auront pas été éventuellement absorbées par les demandes de souscription à titre irréductible, et au prorata du nombre de droit de souscription exercé par le souscripteur à ce titre.

Les actionnaires pourront exerces leurs droits, à titre irréductible, dans les quinze jours de la date de publication de la notice d'information au JORT et, à titre réductible, à partir de la clôture de la souscription à titre irréductible.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence succursale Sousse sous le numéro 05500000022087165048.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2022 à hauteur de leur libération.

2022S00743SANB2

Notice aux actionnaires

Augmentation du capital

TASF

Société anonyme

Au capital social de 105 890 TND

Siège social: Immeuble Zenith (2ème étage) Rue de La Bourse Berges du Lac 2, Tunis

Identifiant unique : 1598207N

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 avril 2022, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire réservée à l'actionnaire Mr. Slah Kooli avec suppression totale des droits préférentiels de souscription d'un montant de .3 210 Dinars par l'émission de 3 210 actions nominatives nouvelles de 1 Dinars chacune à libérer intégralement à la souscription portant le capital de 105890 Dinars à 109 100 Dinars divisé en 109 100 actions nominatives de 1 Dinars chacune toutes entièrement libérées.

La souscription par son bénéficiaire doit être exercée dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

La même Assemblée Générale Extraordinaire du 06 avril 2022 a donné tous les pouvoirs à Madame Hela Kaddour présente de conseil d'administration ou son mandataire pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement devant Mme. Le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Biat agence 51 Avenue Habib Bourguiba Tunis compte n°08003000513201180178.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 18 mai 2022 sous le n° AC01572022.

2022401580SANB2

DEFONTAINE TUNISIE S.A

55 Rue Fouchana

ZI Mghira - 2082 Fouchana

Capital social : 600.000 DT

CNSS : 083099-67

MF : 0029978 D

Suivant P.V de l'AGO tenue le 01/3/2022, enregistré à la recette des enregistrements et des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 21/4/2022, sous le n°22801781, quittance n°M003290, il a été décidé l'approbation des états financiers, du rapport du Conseil d'Administration et

du rapport du C.A.C, affectation de résultat, quitus de gestion aux administrateurs, le tout pour l'exercice 2020/2021 arrêté au 30/9/2021. Exemplaires du P.V susvisé, états financiers même que les rapports du commissaire aux comptes, le tout relatif à l'exercice clos le 30/9/2021 ont été déposés au Registre National des Entreprises le 24/5/2022 sous le n°202237706.

2022401606SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

HELIOS HOLDING S.A.

Capital social : 5.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Al Badr, Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 - Tunis (Tunisie)

RNE : 1507733 D

Dénomination : SOCIETE HELIOS HOLDING S.A.

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 5.000.000 DT

Objet social : prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal de l'AGE du 31/5/2022 au Registre National des Entreprises le 14/6/2022 sous le n°AC01702022.

Nombre d'actions à souscrire : 120 000 actions de 10 dinars chacune à libérer intégralement à la souscription.

Ladite Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts et ce conformément aux dispositions de l'alinéa 1er de l'article 294 du code des sociétés commerciales

Pas d'avantage spécial.

Tous les actionnaires ont droit de vote aux assemblées.

Répartition du résultat : conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

Délais de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Versement des fonds : Compte indisponible ouvert à l'ATB sous le n°0471192014937.

2022401608SANB2

Mise à jour du Registre National des Entreprises

Société d'Exploration et d'Exploitation en Commun et des Services Pétroliers «Joint Oil»

Société anonyme

21 Rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac RP 181-Tunis

Capital social : 5 millions de Dollars Américains

MF : 0024727 N

En vertu du reçu de dépôt délivré par le service du Registre National des Entreprises en date du 25/11/2020 sous le n°2020111939, le registre de commerce de la Joint Oil a été mis à jour en déposant le procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire du Conseil d'Administration pour l'année 2020 tenue à Tunis en date du 10/9/2020 qui annonce la nomination du Mr Mohamed Habib Kchaou Directeur Général Adjoint (D.G.A) de la société en remplacement de Mr Ridha Bouzouada et ce à partir du 01/10/2020.

2022401611SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE IMMOBILIERE EL BERZA

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000 dt

Adresse : 7, Rue IBN ENAFIS - Zone d'activité, Khaireddine Lac 3

M.F : 1025188V/P/M/000

Suite au procès-verbal du 21/6/2019, enregistré à la recette des finances de la Goulette, du 15/7/2019 sous le n°19703957, quittance n°87857, déposée un exemplaire au registre national des entreprises «RNE» en date du 11/02/2020.

Il a été décidé de changer l'adresse de la société Immobilière El Berza, du 23 avenue Mongi Slim l'Aouina Tunis au 07 Rue Ibn Enafis Zone d'activité Khaireddine Lac 3.

2022R01589SRLB2

SERIDERM TUNISIE SARL

Capital : 6.000 Dinars

Société à Responsabilité Limitée

Bureau N°33- Immeuble de la S.C.I. Lac - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

I.U : 1659789N

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 23/11/2021 enregistré à la recette des finances El Bouhaira, Tunis le 31/12/2021 sous n°QM094483, n° d'Enrg 21710037.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2020

Les associés décident de nommer le Cabinet K&B Partners, représenté par son gérant Mr Anis Ben Abdallah en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°11659789N en date du 8/6/2022 sous dossier n°202242884.

2022401603SRLB2

SERIDERM SARL

Capital : 6.000 Dinars

Société à responsabilité limitée

Bureau N°33-Immeuble de la S.C.I. Lac - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

I.U : 1617099M

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 22/11/2021 enregistré à la Recette des finances El Bouhaira, Tunis le 31/12/2021 sous n°QM094481, N° d'Enrg21710036.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Les associés décident de nommer le Cabinet K&B Partners, représenté par son gérant Mr Anis Ben Abdallah en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1617099M en date du 8/6/2022 sous dossier n°202242885.

2022401604SRLB2

ALCHIMIE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.000 DT

17, Rue Ahmed El Boukhari - Mutuelleville - 1082 Tunis

I.U : 1589292B

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20/5/2021 enregistré à la Recette des finances Al Bouhaira, Tunis, le 24/5/2021 sous le Qn°M039518, En°21703257 et Suivant un acte de cession de parts et Suivant les statuts mis-à-jour du 30/5/2021 enregistrés à la Recette des finances El Mahrajène Tunis, le 23/6/2021 sous le Qn°M043347, En°21803641

Les associés approuvent la cession de parts sociales

Les associés décident de transférer le siège social Du Rue Lac Constance - Les Berges du Lac - 1053 Tunis A 17, Rue Ahmed El Boukhari - Mutuelleville - 1082 Tunis

Les associés approuvent les statuts tels qu'ils leur ont été présentés.

Dont un exemplaire du P.V, de l'acte de cession et des statuts mis-à-jour ont été déposés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1589292B en date du 8/6/2022 sous dossier n°202242880.

2022401616SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «SAPHIR» S.U.A.R.L

Au capital social : 1.000DT

UI : G 1316506

Siége social : Route Mourdine Boukhzar - 4000 Sousse

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 25 mai 2022, enregistré à la recette des finances le 6 mai 2022 sous le numéro 22700922 et déposé au registre national des entreprises le 26/5/2022 sous le numéro 202238356, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation des états financiers

2- L'approbation de la dissolution et la liquidation de la société

3- La nomination de Mr Hatem Nasri liquidateur de la société.

2022S00744SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P fait à Tunis le 25 avril 2022 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 17 mai 2022 quittance n°041718M, enregistrement n°22201519 Mr Skander Ben Abdessatar Ben Ali Ben Karweya vend à Mr. Tarek Ben Kilani B. Hafnaoui Nsiri un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploiter en tout commerce sis au 18 Rue d'Algérie Tunis.

Cette annonce est parue au journal le quotidien du 28 Mai 2022 sous le n°lP122 / 1482.

Les oppositions vont être déposées dans les 20 jours de la publication au JORT entre les mains de l'acheteur M. Tarek Ben Kilani B. Hafnaoui Nsiri au 18 Rue d'Algérie - Tunis.

2022T00688FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 02/6/2022 enregistré à la recette des finances de Menzel Temim le 7/6/2022 sous le n°22201202 quittance n°M49907 Mr Wael Jandoubi a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la rue du Maghreb ayant pour activité cafétéria à Monsieur Saief Eddin Gumri.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 15/6/2022.

2022T00689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un contrat rédigé par maître Ben Salah Houwaida signé le 4/6/2022 et enregistré à la recette des finances Tebourba reçu n°M026136 Rabia Gharbi a vendu à Hamida Zoghlami le fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux de local de vente de produits alimentaires. Les réclamations seront acceptées auprès de l'acquéreur Hamida Zoghlami rue 14 Janvier Tebourba dans un délai de 20 jours de la date de publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue aux journaux La Presse et Essahafa du 16/6/2022.

2022T00691FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 8/02/2022 enregistré à la recette des finances de Sejnane le 8/02/2022 sous le n°22200088 quittance n°M003189 Mr Maalaoui Lotfi a vendu à Mr Kilani Hédi la totalité du fonds de commerce «tapissier» sis à route Bizerte Sejnane.

Toutes les oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk le 5/6/2022.

2022T00692FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 01/6/2022 écrit par Maître Imed Eddine Tabboubi avocat au tribunal de la cour de cassation son bureau sis 20 avenue de la République Béja légalisation de signature à la municipalité de Béja le 3/6/2022 enregistré à la recette des finances de Béja le 13/6/2022 quittance n° 036844 enregistrement n°22203582 la Société Librairie Afek n° de registre national des entreprises 1411384 a vendu à Mr Béchir Zouaghi tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'avenue Habib Bourguiba n°50 Béja dont le prix est soixante cinq mille dinars (65.000,000 d) assuré chez le Maître pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 15/6/2022.

2022T00693FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 02/6/2022 sous le n°24176, quittance n°22201040, Mr Mouldi Ben Mohamed Ben Hamouda Saied a vendu à Mr Walid Ben Mohamed Ben Ali Abid l'ensemble du fonds de commerce conçu à la vente des produits de nettoyage, alimentaires et fruits secs situé à l'avenue Habib Bourguiba, Beni Khiar - Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions sera faite entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate auprès de la cour d'appel, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït - Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 7/6/2022.

2022R01607FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lahmadi Ramzi avocat à la cour en date du 24/5/2022 enregistré à la recette des finances publiques de Sousse le 25/5/2022 sous n°22201634, reçu n°M039931, Mr Marouan Abdesselam, demeurant à Rue Ibn Eljazar Errawdha Hiboune, Mahdia, titulaire de la C.I.N n°09418299 et Mer Imed Eddine Ben Adel Bdiri demeurant à la rue Zuila 278 Mahdia, ont vendu à Dermouna Bent Salah Khlifi Ep Mansour Khlifi titulaire de la C.I.N 03187074 habite à In Elkarma Tamagza, Tozeur.

La totalité de leur fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme cafétéria au local commercial sis à la rue Habib Bougatfa Khzama Gharbia Sousse.

Les oppositions seront reçues vingt jours à partir de la date de la publication au JORT à l'adresse de rédacteur de l'acte maître Lahmadi Ramzi avocat à la cour M.F 1026568 A/P, sis à l'immeuble STAR complexe l'Esplanade bureau N, Monastir.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 2/6/2022.

2022S00736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par l'avocat Maître Ben Abdallah Chokri titulaire de la CIN n°05530520 et M.F N°964645/S en date du 31/5/2022 enregistré le 8/6/2022 à la recette des finances de Kalaa Sghira, quittance n°M021170, enregistrement n°22200560, Monsieur Khatib Chakchouk titulaire de la carte d'identité n°08458424 a vendu à Monsieur Ahmed Mansour titulaire de la carte d'identité n°06901651 la totalité du fonds de commerce connu CCE DE TELEPHONE ET ACCESOIRE et enregistré sous le n°1499984Y avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à avenue 14 Janvier Kalaa Sghira Sousse.

Les oppositions sont reçues à l'étude de Maître Ben Abdallah Chokri R.D.C Immeuble Trocadéro Rue Sœur Joséphine Sousse dans les délais légaux à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis est paru aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/6/2022.

2022S00739FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Kalaa Sghira le 6 juin 2022 sous n°2244753 quittance n°MO20954 Mr Ali Amine Ben Jazia C.I.N n°09316552 fait don et cède à son père Fethi Ben Jazia C.I.N n°04012795 demeurant à l'avenue 20 Mars Kalaa Sghira la totalité du fonds de commerce du local destiné vente alimentation générale sis à l'avenue Marrakech n°24 Khzèma Sousse avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se fonts au local du fonds objet du présent don sis au 24 avenue Marrakech Khzèma Sousse dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal «Echourouk» du 17/6/2022.

2022S00741FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 30/12/2021, enregistré à la recette des finances de Monastir le 31/12/2021 sous n° de quittance M064597, Mr Mohamed Ben Ahmed Hfaiedh donne à Mme Amen Bent Mohamed Hfaiedh la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local sis à Avenue Sidi Ali Kthir Jemmel exploité en Pizzeria, Crêperie et Sandwicherie.

Toutes les oppositions concernant la cession de ce fonds de commerce doivent être déposées entre les mains du vendeur Mr Mohamed Ben Ahmed Hfaiedh à l'adresse Avenue Taieb Mhiri Jemmel Monastir dans un délai maximum de (20) vingt jours de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «le Quotidien et Echourouk» en date du 16/6/2022.

2022S00742FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 7/6/2022 sous le n°22202568 quittance n°MO49909 Mr Mounir Ben Ali Ben Ammar Msaddek a vendu à Madame Mehirziya Bent Belguesim Ben Mohammed Allrabii tout le fonds de commerce, sis à route Mharza km 4 Hay Hbib 15 avenue n°2062 Sfax pour un prix global de Trois milles cinq cents dinars (3.500,000 D).

Les éventuelles oppositions seront effectuées chez l'avocat Maître Mohamed Sdiri, avenue Habib maazoun, immeuble chakroun 3ème étage n°9 Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Au delà de ce délai les oppositions n'auront aucun effet. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 15 juin 2022 et au journal Achourouk du 15 juin 2022.

2022X00785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 6/11/2019 enregistré à la recette des finances Ejjdaida le 28/11/2019 (Reçu Mo31827, enregistrement n°1920098) maître Sihem Khalfi en sa qualité de liquidatrice a vendu à Monsieur Moujib Ayadi (C.I.N n°04675531) la totalité du fonds de commerce dénommé Café El ons exploité à cité Najet Ejjdaida Manouba.

Toutes les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Sihem Khalfi 19 rue la Libye - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 11/6/2022.

2022401565FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de SSP daté le 10 juin 2022 enregistré à la recette des finances Tarek Ibn Zied Bizerte le 10 juin 2022 enregistrement n°22202531 quittance n°M048171. Mr Chokri Boughanmi titulaire de la cin°1575139 a vendu à Mme Bouthaina Saidani titulaire de la cin 08976305 la totalité

du fonds de commerce destiné au commerce exploité au local n°88 Cité el Hana Bizerte.

Les oppositions devront être faites entre les mains d'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours dater de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au Journal Echourouk et le Quotidien du 14 Juin 2022.

2022401597FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29 janvier 2010 et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche; Tunis le 7/3/2022 sous le numéro 22201007; monsieur Mohamed Ferid a vendu à monsieur Habib Ben Jmeaa et monsieur Tayeb Chaouech le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploité pour tout type de commerce, d'industrie, et d'artisanat exploité au local sis à rue Tazarki n°26, Tunis.

Les oppositions se font au local dans lequel est exploité le fonds de commerce sis à rue Tazarki n°26, Tunis dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 14 juin 2022 numéro IP0222/05688.

2022401598FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances de Borj Louzir en date du 10/6/2022 (Quittance Mo46055 enregistrement 22201858), Mme Zakia Abdejaoued cin n°005011899 a vendu à Mme Fatma Basti cin n°06418133, tout le fonds de commerce sis à 10 Av Abderahman Mami Borj Louzir Ariana, Toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 16/6/2022.

2022401602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la rue de Vienne le 30/5/2022, quittance n°M049643, enregistrement n°22202383, la société Africhrome Distribution a vendu à Madame Dalila Ben Brahim Cheniour, la totalité du fonds de commerce sis au n°6 et n°8 de la rue des Etats Unis d'Amérique, Tunis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, à l'étude de Maître Dorra Ben Mansour sis au n°3 de la rue Naceur Bey, La Marsa.

Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cet avis a été publié le 16/6/2022 au journal La Presse et au journal Chourouk.

2022401612FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 6/6/2022 établi par l'avocate Maître Hanen Mouelhi enregistré à la Recette des finances d'El Mourouj, quittance n°M046836, enregistrement n°22202390 le 9/6/2022, Mme Lamia Hammami a vendu à M. Mohamed Belkhir la totalité du fonds de commerce avec un prix de 18.000 DT.

Son activité actuelle est un café première catégorie sis au n°8, Rue 20 Mars, Mourouj 5, Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera recevable auprès du maître Hanen Mouelhi, l'avocate, à son bureau sis 34 bis, Bab Bnet, 2ème étage, Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien n°6523 du 16/6/2022.

2022401619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/5/2022 enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 01/6/2022, n° de quittance 66472 sous le n° d'enregistrement 22203398, Mr Ramzi Ben Mahmoud Bousitta a vendu à la société Tempus Tunisia la totalité du fonds de commerce destiné à usage de vente de vêtements Prêt à porter et accessoires, objet du local n°52 sis au centre commercial Jinan Sokra la Marsa, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié à Achourouk du 8/6/2022.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au lieu du fonds de commerce objet du local n°52 sis au centre commercial Jinan Sokra la Marsa dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

2022401621FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 13/5/2022 enregistré à la recette des finances du Lac le 9/6/2022 quittance n°M065183 enregistrement n°22304529 monsieur Mohamed Bouaziz sis au 11 rue Hédi Abidi Ariana a loué à la société en cours de constitution «Tobacco Shop» représentée par monsieur Yosri Kaabi, la totalité du fonds de commerce dont il est propriétaire existant au magasin n°1 immeuble Les Vagues rue du Lac Hauran, les Berges du Lac Tunis, destiné à l'activité de tous commerces, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels moyennant un loyer net mensuel de 900 DT pour une durée de location cinq (05) ans Renouvelable du 10/5/2022 jusqu'au 9/5/2027.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien en date du 15/6/2022.

2022T00690FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location fait à Gabès le 8/6/2022 et enregistré à la recette des finances Chenenni Nahel le 9/6/2022 reçu n°M010604, n° d'enregistrement 22300471.

Mme Masouda bint Ali bin Ltaief Eltaief, la veuve de Milad bin Omar Muhammad Milad, en son nom et au nom de ses enfants Fatima, Sami, Yasmina, Sonia, Shawki et Jamila, a loué la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné au commerce "Boulangerie Al Hana" sis à Rue sidi Hrech Chenenni Bdoura Gabès à Mr Bechir Ben Hlel Herhira et ce pour une durée de trois ans commençant à partir de 01/6/2022 jusqu'au 31/5/2022.

Herhira et ce pour une durée de trois ans commençant à partir de 01/6/2022 jusqu'au 12/6/2022.

2022R01588FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La goulette à Tunis le 16/6/2017 sous le n°17303820, quittance n°065828, Mr Khalifa Ben Ali titulaire de la CIN n°00202147 délivrée à Tunis le 7-7-2007, a loué le magasin n°01 RDC résidence l'Afrane - cité El wahat-l'Aouina 2045 Tunis à Mme Fatma Chebli, CIN n°04658767 délivrée à Tunis le 23-11-2015, Identifiant Unique MF : 1524511-N.

Toutes les oppositions légales seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 10 juin 2022.

2022401567FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 31 mai 2022, enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 1er Juin 2022, sous le numéro d'enregistrement 22303342, et le numéro de quittance 66212. Monsieur Hichem Ouertatani, commerçant, demeurant au 23, rue Mohamed Ali, la Marsa, a donné en location gérance à madame Lobna Riahi, coiffeuse, demeurant au 19, rue Lyon, cité du stade, la Marsa, Tunis, un fonds de commerce d'un salon de coiffure et d'esthétique, situé au 23, rue Mohamed Ali, la Marsa, Tunis, et ce, pour une durée initiale de trois (3) ans à compter du 1er mars 2022 renouvelable par tacite reconduction pour la même période.

Le présent avis a été publié dans le quotidien «Le quotidien» du 11 juin 2022 et dans le quotidien «Echourouk» du 10 juin 2022.

2022401595FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association des études des civilisations-Kamel OMRANE

Objet : Association scientifique et culturelle

Siège social : Centre Islamique Cheikh Abdallah Kamel, Les Berges du Lac, route express Tunis la Marsa - Mosquée el bouhaira 1053 Tunis, BP 120 le Belvédère - Tunis.

Objectifs :

- Contribution à la vulgarisation des civilisations arabo-musulmane et des civilisations universelles;

- Contribution aux connaissances religieuses et spirituelles, tout en insistant sur la spécificité tunisienne

- S'efforcer à faire connaître les apports du dialogue entre les différentes cultures et civilisations.

- Président Mohamed Naceur Omrane - Professeur universitaire retraité

- Secrétaire générale Ghofran Hseini - Journaliste Professionnel à la Présidence du Gouvernement

- Trésorier Mokhtar Achouri - Directeur financier dans une société.

2022R01593APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Faailoun

Thème : Environnemental et Culturel

Son siège social : Cité l'Asken zone 4 n°147 Ben Arous 2013.

Ses objectifs :

1- Contribuer à diffuser les valeurs de solidarité et de solidarité entre les membres de la société.

2- Travailler à consolider l'esprit d'initiative et le goût du volontariat chez les jeunes en particulier.

3- Participation active à la vie culturelle des institutions éducatives et rôle de la jeunesse et de la culture.

4- Travailler à enraciner la culture de la propreté et de la préservation de l'environnement.

5- Contribuer à l'avancement des institutions éducatives sur le plan pédagogique, culturel et environnemental, là où se trouvera la génération future, les femmes et les hommes de demain.

Ses membres :

Jobrane Jbeli : Président

Yesmin Djebbi : Secrétaire Générale

Mohamed Amine Hammami : Trésorier

Leila Hammami : Responsable des affaires environnementales, des relations extérieures et de la société civile

Oussema Dhib : Responsable des études et de la formation

Ahmed Bouziri : Responsable des médias et du multimédia.

2022R01596APSF1

Syndicat des copropriétaires du Résidence Tbib

Route Gremda Km3 - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de Résidence Tabib, du 31 Mars 2022 enregistré à la recette des finances le 12 Avril 2022, sous le n°22801017, quittance M039259 le syndicat des copropriétaires de la Résidence Tabib est constitué, sis à la route Gremda Km 3 Sfax.

Et en vertu dudit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Adel Walha, Président du syndicat.

- Mm Chadha Ward Abdelhedi, Trésorière.

- Mr Kemel Krichen, Secrétaire Général

Le syndicat des copropriétaires Résidence Tabib entame ses travaux officiellement à partir de l'assemblée générale.

2022X00783APSF1

Constitution d'une association

Suite à la déclaration de constitution d'une association en date du

02/12/2021, l'avis de notification par LRAR en date du 02/6/2022 sous le numéro RR 370860353tn s'est constitué : «une association». Dénommée : «changeons pour nos enfants»

Siège : 46, avenue Taieb Mhiri, la Marsa, Tunis Tunisie.

L'Objectif de l'association est de :

- Promouvoir et de renforcer les relations entre les parents d'élèves et l'institution éducative

- Œuvrer pour donner une assistance matérielle, morale et éducative aux élèves

- Promouvoir, encourager et organiser des activités qui contribueront au développement culturel, éducatif et physique des élèves.

Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires

Président de l'association : Mr Didier Breyton

Secrétaire générale : Mme Ines Ben Jaballah

Trésorier : Mr Ramzi Cheridi.

2022401607APSF1

Homologation de résolutions

Désignation d'un syndic de copropriétaire

«Résidence Les Olympiades» cité Khadra

Désignation de la société LUXUS représentée par son gérant Mr Mousser Ben Abdessalem syndic professionnel, président du syndic de la résidence les olympiades par arrêté municipal n°936 délivré par la municipalité de Tunis le 31 mai 2022.

2022R01554APSF2

Renouvellement du SYNDIC des copropriétaires

Syndic Copropriétaires Résidence *Rihab* Ennasr 2 - Ariana

L'assemblée générale s'est tenue le 28 janvier 2022 et a élu un nouveau comité à la majorité des présents : Mokhtar Ben Younes (représentant légal), Makram Montacer (Secrétaire général), Slim Ben Romdhane (trésorier), Rafik Koubaa (Membre), Salma Mokdadi (Membre), Zeineb Ben Aissa (Membre). Le PV de l'assemblée générale est enregistré à la recette des finances d'El Menzeh le 11 Février 2022 sous le n°22800947, reçu 1021200.

2022R01611APSF2

Clôture des travaux de liquidation

ASSOCIATION LES AMATEURS DE LA COMMUNE EL AIN (en cours de dissolution)

Visa N°2017X00773APSFI du JORT du 15 Avril 2017

Adresse : Commune Elain 3042 Elain Sfax

CIF N° : 1514381R/P/N/000

Le liquidateur de l'association ci-dessus identifiée annonce que l'assemblée générale ordinaire tenue le 10/3/2022 à la commune d'Elain a décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport de clôture des travaux de liquidation.

2- Donner quitus au liquidateur

3- La radiation de l'association.

2022X00788APSF2

SYNDICAT RESIDENCE ENNASR CITY

Lotissement Wifek Ennasr 2 - Ariana

En vertu du P.V. de l'assemblée générale du 13/02/2022 enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 21/3/2022 quittance 043036 enregistrement n°22801851 et la décision municipale n°1971 daté du 6/6/2022 la constitution de syndicat résidence ennasr city en vertu de cet P.V. ont élu les nouveaux membres comme suit :

Messieurs Bouattor Imed Président, Mr Mehdi Ben Khlifa : Trésorier,

Ahmed Sammouda : Secrétaire général et Mme Raoudha Dhib membre.

2022401564APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Le créancier saisissant : Mme Jihene Belgaied, élisant domicile en l'étude de son conseil Me Sofiene Jedidi avocat à la cour, au 38 Bis avenue Bab Bnet - Tunis.

L'avocat poursuivant : Me Sofiene Jedidi avocat à la cour, au 38 Bis avenue Bab Bnet - Tunis.

Le débiteur saisi : Mokhtar Ben Saad Ben Salah Hassen, cité la Rabta- la nouvelle médina - Ben Arous.

Le titre exécutoire ordonnant la vente: Arrêt d'appel n°10337 rendu par la cour d'appel de Tunis le 12 avril 2018 dans les termes suivants : "en dernier ressort, déclare recevables les deux appels principal et reconventionnel en la forme et au confirme le jugement de première instance n°1236 rendu par le tribunal de première instance de Ben Aous le 13 décembre 2012 décidant la vente publique du bien objet du titre foncier n°12575 Ben Arous propriété dite "Ben Abdallah" située à Cité Rabta- la nouvelle médina à l'angle de deux rues, d'une superficie totale de 97 Centiares en bloc conformément aux procédures du Code de procédure civile et commerciale et la distribution du produit de la vente entre les parties au litige au prorata de leurs droits et fait répartir les dépenses à part égale entre le co-divisaires.

Signifié par l'huissier de justice près la circonscription judiciaire de la cour d'appel de Tunis Me Khaled Ben Hamed suivant son exploit n°4155 du 13 novembre 2019, exécutoire pour défaut de pourvoi en cassation.

Le bien objet de la vente : Bien objet du titre foncier n°12575 Ben Arous propriété dite "Ben Abdallah" située à Cité Rabta - la nouvelle médina à l'angle de deux rues, d'une superficie totale de 97 Centiares, consistant en une parcelle de terrain de forme quasi-carré au milieu duquel se trouve une construction au rez-de-chaussée

et des escaliers externes conduisant au premier étage où se trouvent des escaliers internes conduisant au 2ème étage et à la terrasse.

Pour le rez-de-chaussée à usage d'habitation, elle se compose du lot n°1 d'une surface couverte de 56 m² et d'une surface de la terrasse arrière non couverte de 13 m² avec de courettes de 12 m² de superficie comportant les commodités suivantes : Une véranda avant, un salon avec un couloir conduisant à deux chambres à coucher et une salle de bain.

Pour le premier étage doté d'escaliers externes, il se compose du lot n°2, d'une surface couverte de 56 m², comportant un salon, une chambre à coucher, une cuisine et une salle d'eau avec une servitude sur le lot n°4 d'une superficie de 17 m² et sur le lot n°5 d'une superficie de 12 m² pour aération. Il existe des escaliers internes conduisant au 2ème étage qui comporte 2 chambres à coucher, une salle de bain, une terrasse non couverte. Le lot n°3 comprend une surface couverte de 51 m² et les escaliers externes qui lui donnent accès sont d'une superficie de 16 m².

La mise à prix : La mise à prix est estimée à deux cent quatorze mille neuf cent quarante dinars 270 suivant l'avis définitif de l'expert Ezeddine Gzoula selon son rapport établi en vertu de l'Ordonnance sur requête rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous le 21/7/2021 sous le n°59691 à laquelle s'ajoute le montant des frais et honoraires taxés par le tribunal.

Le tribunal, la date et l'heure de l'adjudication : L'adjudication aura lieu par la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Ben Arous, le jeudi quatorze juillet deux mille vingt-deux (14/7/2022) à partir de neuf hures du matin et les heures qui suivent dans la salle réservée à cette fin au siège dudit tribunal, les étrangers ne pourront participer à l'achat qu'après la production de l'autorisation du gouverneur, et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à l'exception du saisissant poursuivant par le biais d'un avocat conformément aux dispositions de l'article 425 du Code de procédure civile et commerciale.

2022R01591VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Après la réduction de 40%

Il sera vendu devant le Tribunal de première instance de Tunis 2 le lundi 18/7/2022 à partir de 9 h du matin l'immeuble immatriculé suivant dans le cadre de l'affaire immobilière 350.

Poursuivant : Mr Badredine b.Salah, copropriétaire indivis, élisant domicile au cabinet de son avocat maître Jouini Younes.

Poursuivis : Cherifa Aidani et Leila b.Salah, copropriétaires indivis, tunisiennes, demeurant 35 rue Amor B.Ahmed Cité Ibn Sina Tunis.

Descriptif de l'immeuble : une maison à usage d'habitation objet du T.F. n°140490 Tunis de 84 m² dont 55 m² couvert composée d'un séjour, deux chambres, salle de bain, cuisine, et un espace du 25 m² sis au 35 rue Amor b.Ahmed cité Ibn Sina Tunis.

La mise à prix : fixée à la somme de soixante-treize mille trois cents quatre-vingt Dinars (73380 DT) après la réduction de 40% du prix d'ouverture d'origine ajoutez-y un montant de 2564,167 dinars, les honoraires cités par le tribunal le jour de la première audience, en plus des montants que le tribunal fixera le jour de l'audience prochaine.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 18/7/2022 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis2 (chambre des ventes immobilières) situé à Sijoumi Tunis.

Visite et conditions de participation : La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises. La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Tunis2 ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2022R01595VEPA1

Adjudication sur saisie immobilière

Partie saisissante : Besma bent Mostafa el Mehdoui créancière, ouvrière, demeurant à rue Ibn el Jazzar Bni Hassen.

Partie saisie : Hichem Ben el Béchir Ben Ahmed Hmida ; propriétaire d'une usine de couture demeurant avenue 7 Novembre El Messadine Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Rim Karoui Hamama ; avocate étude sise à rue Soukeina bent el Houssine Kairouan.

Immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises revenant au débiteur Hichem Ben el Béchir ben Ahmed Hmida objet du titre foncier 37568 Kairouan (22500/44121 parts) inscrit volume 148 numéro 67 sis à el ghabet délégation Kairouan nord. C'est un terrain agricole avec des oliviers dont une partie nue avec des constructions dont la plupart sont anciens est négligés.

Mise à prix : cent soixante-dix-neuf milles dinars (179000 D) frais en sus.

Visite de l'immeuble : Ouverte tous les jours.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi dix-huit juillet deux milles vingt-deux (18/7/2022) à neuf heures du matin à la chambre des criées tribunal de première instance de Kairouan.

2022S00738VEPA1

Avis d'adjudication

Saisissantes : Naïma Garna, Souhir Zouhour Ben Alaya et Jihène Ben Alaya, faisant élection de domicile en le cabinet de leur avocat Me Ezzeddine Ben Amor, 65 avenue de la République Sousse.

Saisie : La société SOBACOM, S.A.R.L, immatriculée au RNE sous l'identifiant unique 0919514B, représentée par son gérant, siège sis au 11 rue Khaled Ibn Walid Sousse et faisant élection de domicile au cabinet de Me Hassen Turki, avocat, sis à l'avenue Tahar Sfar Sousse.

Avocat poursuivant : Me Ezzeddine Ben Amor, avocat à la cour de cassation, 65 avenue de la République Sousse. MF : 0683807EPA/000.

Immeuble saisi : dénommé «Mabrouka Médina» objet du TF : 107972 Sousse consistant en un

terrain construit sis à Sousse ayant une superficie de 103 m² et divisé en 103 parts.

Mise à prix : 336.700,000 D.

Adjudication : le jeudi 14 juillet 2022 à 8 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse sis au Palais de justice à Sousse.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 8H du matin à 18 H du soir.

2022S00746VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Règlement Judiciaire n°20

Société «SMVDA BORJ 1 SA»

Siège social : Aroussa - Siliana

M/F n : 41124/N/M/N/000

Suivant décision du tribunal de première instance de Siliana n°20 du 2 Juin 2022, il a été décidé ce qui suit :

- Le déclenchement de la procédure du règlement judiciaire en faveur de la société «SMVDA BORJ 1» et l'ouverture de la période d'observation.

- La nomination de Monsieur Anis Khalifa en tant que juge commissaire et l'expert Mr Atef Ben Ali pour l'élaboration d'un plan de redressement dans un délai de neuf mois.

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances et de présenter tous les documents justificatifs au bureau de l'expert Mr Atef Ben Ali sis à la résidence Jihene C-0-2 El Mourouj 5 Ben Arous, et ce dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022R01601VEPA2

Liquidation d'héritage Mohamed Nchachra

En vertu de l'ordonnance sur requête 83563 émanent du tribunal de première instance Ben Arous le 16/5/2022 maître Sameh Khemiri a été nommée liquidatrice des biens appartenant à madame Latifa Abidi et son mari décédé Mohamed Nchachra et nommée monsieur Tarek Ferchichi juge commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de présenter leurs dettes à la liquidatrice soit directement au bureau sis au 48 rue d'Iran 2ème étage bureau n°5 Lafayette 1002 soit par lettre recommandée avec accusé dans un délai maximal de 20 jours à partir de cette publication.

Ce délai est augmenté à 30 jours les créanciers domicilés hors de territoire tunisien.

2022401615VEPA2

Clôture des opérations de liquidation

Société MALGA CHAUSSURES SARL

MF : 802299XAM000

En vertu du rapport de clôture des opérations de liquidation émanant du juge de séquestre et de liquidation auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date de Juillet 2018, il a été décidé de clôturer les opérations de liquidation de la société Malga Chaussures SARL pour absence de motifs après achèvement de la procédure de vente et la distribution de son produit aux bénéficiaires conformément à l'ordonnance du 12/7/2018 et déposer le dossier à l'archive du tribunal de première instance de Ben Arous.

2022401618VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MATEX TUNISIE SA

SA au capital de 60.000 Dinars

Siège social : 14 Rue 4978 Sidi Hassine Sijoumi Tunis Tunisie

Identification unique : 1574961 P

CNSS : 597780-66

Les actionnaires de la Société MATEX TUNISIE SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 juillet 2022 à 17 heures 30 minutes au siège de la société sis au 14 Rue 4978 Sidi Hassine Sijoumi Tunis Tunisie, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers 2021,

- Affectation du résultat.

2022T00699SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le liquidateur de la société Aviation I.T services Africa «AISA», société en liquidation informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société se tiendra le 12 juillet 2022 au siège de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi Charguia II - 2035 Tunis Carthage, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la cession d'actions.

2- Information des actionnaires sur l'avancement des travaux de liquidation et des difficultés rencontrées.

3- Approbation du remplacement du liquidateur actuel par un nouveau liquidateur.

4- Questions diverses.

2022R01594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2021 du 13/7/2022

SOFEMED INTERNATIONAL S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 1029528M

MF : 1029528M/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SOFEMED INTERNATIONAL sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 13/7/2022 à 10h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de délai de la tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs

5- Questions diverses.

2022R01608SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2021 du 13/7/2022

SOFEMED TUNISIE S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 1024605L

MF : 1024605L/B/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SOFEMED TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 13/7/2022 à 11 h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de délai de la tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs

5- Questions diverses.

2022R01609SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2021 du 13/7/2022

MACOFLEX S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 0028603T

MF : 0028603T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MACOFLEX sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 13/7/2022 à 9h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de délai de la tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs

5- Questions diverses.

2022R01610SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD»

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 13 juillet 2022 à 10h à l'hôtel NOVOTEL à Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2021 ;

2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'art. 200 et suivant du CSC réalisées en 2021 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6. Quitus aux administrateurs.

NB : les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022R01626SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société d'Expansion Touristique El Kantaoui

"SET Hôtel Kantaoui Bay"

S.A au capital de 15.400.000 DT

R.N.E : 0044665 C

Siège social : Hôtel Kantaoui Bay - Hammam Sousse

Le Conseil d'Administration de La Société d'Expansion Touristique El Kantaoui «SET Hôtel Kantaoui Bay» sise à Jinène El Kantaoui, réuni le 28 mai 2022, invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 30 juillet 2022 à Neuf heures (9H) à l'Hôtel Tour Khalef Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2021.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2021.

3. Lecture des Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les Etats financiers relatifs à l'exercice 2021.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société de l'exercice 2021, les Etats financiers y afférents et quitus aux Administrateurs pour la gestion 2021.

5. Approbation des opérations et des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

6. Affectation des Résultats de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence.

8. Pouvoir de formalités juridiques.

2022S00734SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Touristique «TOUR KHALEF»

S.A au capital de 1.000.000 DT

R.N.E : 0004758 K

Siège social : Route Touristique 4039 Sousse

Le Conseil d'Administration de la Société Touristique Tour Khalef à Sousse réuni le 28 Mai 2022, invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 31 juillet 2022 à dix heures (10H) au siège social à la salle de conférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2021.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2021.

3. Lecture des Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les Etats financiers relatifs à l'exercice 2021.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société de l'exercice 2021, les Etats financiers y afférents et quitus aux Administrateurs pour la gestion 2021.

5. Approbation des opérations et des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

6. Affectation des Résultats de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence.

8. Renouvellement partiel des mandats d'administrateurs.

9. Pouvoir de formalités juridiques.

2022S00735SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 21 juillet 2022

Polyclinique El Bassatine

SA au capital de 4.834.000 dinars

Siège social : Cité Jardins II - 3002 Sfax

RNE : Identifiant unique n° : 017861B

Matricule fiscal : 017861B/A/M/000

Les actionnaires de la Société Anonyme Polyclinique El Bassatine sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société, le jeudi 21 juillet 2022 à 13 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital en numéraire par la création de 12.085 actions nouvelles au prix d'émission de 250 dinars par action pour un montant d'augmentation en numéraire à la valeur nominale de 1.208.500 dinars et une prime d'émission de 1.812.750 dinars avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels.

2) Fixation de la prime d'émission des nouvelles actions émises dans le cadre de l'augmentation du capital social en numéraire.

3) Augmentation du capital social en numéraire par la création de 12.085 actions nouvelles au prix d'émission de 250 dinars par action pour un montant d'augmentation en numéraire à la valeur nominale de 1.208.500 dinars et une prime d'émission de 1.812.750 dinars avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels soit une action nouvelle pour quatre actions anciennes, la libération des nouvelles actions souscrites et de la prime d'émission en numéraire.

4) Fixation de la durée de souscription et des modalités de l'augmentation du capital avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels soit une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

5) Modification de l'article 6 des statuts suite à l'augmentation du capital social.

6) Pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation du capital, constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et modifier l'article 6 des statuts suite à la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

7) Approbation de la rupture du contrat de location avec le Centre d'Imagerie Médicale et l'octroi d'une indemnisation à titre de dommages et intérêts transactionnels au profit du Centre d'Imagerie Médicale en commun accord entre les deux parties.

8) Approbation de l'opération de contracter un crédit bancaire à LMT pour un montant de 900.000 dinars auprès de la BIAT.

9) Questions diverses.

10) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires, au siège social : le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'augmentation du capital en numéraire avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire, le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'opération de contracter un crédit bancaire à long terme et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2022X00784SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (2ème)

SOCIETE DES SERVICES DES HUILERIES

S.A. au capital de 312 952 dinars

Matricule Fiscal : 418169 S/P/M/000

N° Employeur CNSS : 242837-46

Siège social : Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1er étage n°13 - 3013 Sfax

Le conseil d'administration de la Société des services des Huileries convoque Messieurs l'es actionnaires au capital de la société à une assemblée générale ordinaire (2éme) qui se tiendra le lundi 18 juillet 2022 à partir de 11 heures au siège de l'Union Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat à Sfax (UTICA); 105, avenue Habib Bourguiba Sfax, et ce pour délibérer sur les questions suivantes :

- Approbation de la tenue de cette assemblée à sa date.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021.

- Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des comptes de l'exercice 2021.

- Affectation des résultats 2021.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus au conseil d'administration.

- Approbation des jetons de présence.

- Election des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Cette assemblée aura lieu conformément aux articles 27 et 30 des statuts de la société, vu le non accomplissement de quorum lors de la première assemblée le 14 juin 2022.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022X00789SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Galien Pharmaceuticals S.A

Au capital de 13 595 000 DT

Centre Nawrez, Rue de Lac Léman; les Berges du Lac Tunis

MF : 1185853V/A/M/000

Les actionnaires de la société Galien Pharmaceuticals sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 15 juillet 2022 à 11 heures au siège de l'usine de production sis à la Zone Industrielle Tabarka II route de Ain Drahem à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Entériner le retard de tenue de l'AGO ;

- Lecture et approbation du rapport d'activité et des EF clos au 31.12.2021 ;

- Lecture et approbation du rapport général et spécial du CAC relatif à l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice ;

- Pouvoirs pour accomplissements des formalités.

2022401601SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement Economique de Sidi Bouzid

Société anonyme

Capital social : 4.905.000 DT

Siège social : Imm de l'entreprise avenue H. Bourguiba Sidi Bouzid

IU : 1206723C

Messieurs les actionnaires de la Société sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 19 juillet 2022 à 10h à son siège pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers clos le 31/12/2021.

4. Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022

8. Pouvoirs pour formalités.

2022401613SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

La société Général Industries du Nord GINOR - SA

Capital social : 30.000.000 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis

IU : 1039673B

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A a l'honneur de convoquer les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 18 juillet 2022 à 9 h du matin au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport de gestion de la société relative à l'exercice 2020.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux membres du conseil d'administration et la direction générale pour leur gestion de l'exercice 2020

6- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices des 2021; 2022 ; 2023.

7- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2022401617SANB3

Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ZITOUNA

Société anonyme

Au capital de 9.250.000 Dinars

Siège social : Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis

Identifiant unique R.N.E : 0539184N

Les actionnaires de la société de Développement Agricole ZITOUNA I, sont invités à assister à l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le 15 Juillet 2022 à 9 heures du matin au local de l'administration de Sminja Zaghouan et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissociation entre les fonctions de Directeur Général et de président du Conseil.

2. Adoptions de nouveaux statuts modifiés et mis à Jour;

3. Pouvoirs pour formalités.

2022401622SANB3

Assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ZITOUNA I

Société anonyme

Au capital de 9.250.000 Dinars

Siège social : Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis

Identifiant unique R.N.E : 0539184N

Les actionnaires de la société de Développement Agricole ZITOUNA I, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 juillet 2022 à 11 heures du matin au local de l'administration de Sminja - Zaghouan et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Quitus aux administrateurs pour la période de leur mandat.

2. Désignation des administrateurs.

3. Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2022401623SANB3

Convocation à l'AGO

SERVITEL

SA au capital 3 400 000 DT

Siège social : Avenue de l'environnement 9060 Testour Béja

Identifiant Unique : 1203428K

Messieurs les actionnaires de la société SERVITEL sont convoqués à la réunion de l'AGO qui se tiendra le 11 Juillet 2022 à 10 Heures au siège de la société SERVICOM sise à 65

rue de l'énergie 8601 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis pour débattre l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

2. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2021.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

7. Pouvoir pour formalités.

2022401629SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DOC'ARCHIVES TUNISIE

S.A. au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : 33, Avenue Alain Savary - 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 1631940F

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de la société DOC'ARCHIVES TUNISIE qui se tiendra le jeudi 7 juillet 2022 à 10h à l'adresse suivante : Km3, zone Industrielle saint Gobain, Ben Arous, Tunis.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2021 et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2021;

- Quitus aux administrateurs ;

- Quitus à conférer au commissaire aux comptes;

- Renouvellement du mandat des Administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité et d'enregistrement,

Comptons sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

2022401637SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Concept SA

MF : 0428504S

Société anonyme

Au capital de 1 080 000 TND

Siège social : centre d'Affaire le Montplaisir, A61, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir - Tunis

Les actionnaires de la société Concept SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société, qui se tiendra le 14 juillet 2022 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture en vue de son approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Lecture et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 et affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Election d'un nouveau Conseil d'Administration pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022401638SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Concept International

MF : 1161507 A

SARL au capital de 789.450 TND

Siège social : Centre d'Affaire le Montplaisir, A61, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir Tunis

Les associés de la société Concept International sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société, qui se tiendra le 14 Juillet 2022 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture en vue de son approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Lecture et Approbation des états financiers de l'exercice 2021 et affectation du résultat

- Quitus au Gérant.

2022401639SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société CONCEPT INTERNATIONAL

MF : 1161507A

SARL au capital de 789.450 TND

Siège social : Centre d'Affaire le Montplaisir, A61, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir

Les associés de la société Concept International sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire de la société, qui se tiendra le 14 Juillet 2022 à 11 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social par incorporation du report à nouveau et en numéraire

- Modification de l'article 7 des statuts en conséquence.

2022401640SRLB3

DIVERS

Avis au public

Etude de Maître Kaouther Gharbi

Avocate près la cour d'appel

44 bis Avenue Beb Bnet Tunis

Avocate du demandeur Abdelmadjid Kharmechi dans l'affaire civile numéro 11434, ayant pour objet une action pétitoire relative au bien sis à 34 Rue Sidi Gharsallah Beb Swika Tunis.

Qui sera tenue au Tribunal de 1ère Instance de Tunis, sis à l'avenue Beb Bnet, Tunis Chambre civile numéro 20 le vendredi 15/7/2022 et ce à partir de 09H et heure suivante.

Sachant que toute opposition se fait par écrit par le biais d'un avocat près la cour d'appel et à l'adresse précitée.

2022T00685DIVD2

Avis

Monsieur Mounir Ben Abdelkader Ben Mahmoud Kchaou annonce que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1800 m² sise à Sfax route Lafran Klm 9 acquis suite à un acte de vente en date le 14 décembre 1986 enregistré à la recette des finances de Sfax le 11 février 1987 conclu par les deux notaires Ali Driss et El Hédi Ben Makhlouf étant perdu.

Il veut extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Mrabet Sabeur situé route l'Afrane km6 Sfax dans un délai de 30 jours de la date de la présente annonce toute opposition hors délai sera rejetée.

2022X00786DIVD2

Avis

Monsieur Najib Ben Ahmad Ben Hammouda Gargouri annonce que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terrain d'une superficie de 221 m² où est édifiée une maison composée de trois chambres et une cuisine sise à Sfax route Gremda Km4 est perdu acquis suite à un acte de vente en daté le 15 mars 1995 enregistré à la recette des finances de Sfax le 13 décembre 1995 sous le n°918 conclu par les deux notaires Mohammed Kosontini et Ahmed Jammoussi étant perdu.

Il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès de bureau du notaire Mrabet Sabeur situé à route l'Afrane km6 Sfax dans un délai de 30 jours de la date du présente annonce toute opposition hors délai sera rejetée.

2022X00787DIVD2

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Mr Sadok Ben Mohamed Ben Youssef, CIN n°04314048 délivrée le 8 Novembre 2010, déclare avoir perdu son titre de propriété n°13/44267 objet de titre foncier n°66392 Sidi Bouzid.

La présente déclaration a été publiée dans deux journaux Alchourouk et le Quotidien le 26 mai 2022 sous les numéros suivantes (IP122/1453 et IP122/1453/2).

2022401605DIVD2

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2020

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		292 533	292 533
Amortissements		< 238 870>	< 238 677>
		53 664	**53 856**
Immobilisations corporelles		6 625 989	6 556 368
Amortissements		< 4 495 327>	< 4 103 908>
		2 130 663	**2 452 460**
Immobilisations Financières		2 090 234	2 090 234
Provisions		< 438 689>	< 56 550>
		1 651 545	**2 033 684**
Total des Actifs Immobilisés		**3 835 871**	**4 539 999**
Total des actifs non courants		**3 835 871**	**4 539 999**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		168 128	182 325
Provisions		< 18 264>	< 18 264>
		149 864	**164 060**
Clients et comptes rattachés		872 319	848 777
Provisions		< 773 011>	< 773 011>
		99 308	**75 767**
Autres actifs courants		3 097 822	1 187 467
Provisions		< 265 234>	< 265 234>
		2 832 588	**922 233**
Liquidités et équivalents de liquidités		19 589 856	20 706 613
Total des actifs courants		**22 671 616**	**21 868 672**
TOTAL DES ACTIFS		**26 507 487**	**26 408 672**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2020

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Fonds de dodation		14 435 505	14 435 505
Capital social		2 438 354	2 438 354
Résultats reportés		<12 973 447>	<13 918 314>
Autres Fonds propres		9 189 193	9 819 876
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		**13 089 605**	**12 775 422**
Résultat de l'exercice		218 651	944 867
Total des capitaux propres avant affectation		**13 308 256**	**13 720 289**
PASSIFS			
Passifs non courants			
provisions pour risques et charges		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		437 634	674 285
Autres passifs courants		12 761 596	12 014 098
Total des passifs		**13 199 230**	**12 688 383**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**26 507 487**	**26 408 672**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2020

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		**4 848 529**	**5 286 085**
Produits d'exploitation		146 862	167 689
Autres Produits d'exploitation		4 701 667	5 118 396
Charges d'exploitation		**<5 552 591>**	**<5 089 731>**
Variation des stocks		< 14 197>	38 374
Achats consommés de matières et fournitures		< 330 126>	< 348 847>
Charges du personnel		<3 248 330>	<2 999 491>
Dotations aux amortissements et aux provisions		< 773 750>	< 383 892>
Autres charges d'exploitation		<1 186 189>	<1 395 876>
Résultat d'exploitation		**< 704 063>**	**196 354**
Produits de placements		1 388 694	1 794 072
Charges de placements		< 701 515>	<1 078 117>
Autres pertes ordinaires		< 5>	< 19 894>
Autres gains ordinaires		236 039	371 949
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**219 151**	**1 264 363**
Impôts sur les sociétés		< 500>	< 319 496>
Résultat des activités ordinaires après impôt		**218 651**	**944 867**
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**218 651**	**944 867**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modifications comptables		**218 651**	**944 867**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2020

(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat des activités ordinaires après impôt	**218 651**	**944 867**
Ajustements pour:		
Amortissements et provisions	773 750	383 892
Variation des:		
Stocks	14 197	< 38 374>
Créances	< 23 542>	4 100
Autres actifs courants	< 400 355>	1 640 480
Fournisseurs et autres passifs courants	660 772	789 714
Plus ou moins value de cession		< 115 834>
Transfert de charge		495
Subventions	< 391 611>	< 382 092>
Reprise sur provision		
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	**851 862**	**3 227 248**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements / acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	< 219 546>	< 1 706 384>
Encaissements /cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	115 834
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**< 219 546>**	**< 1 590 550>**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Subvention d'investissement	< 1 749 072>	1 308 930
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des CCA	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**< 1 749 072>**	**1 308 930**
Incidence de la variation de change sur les liquidités		
VARIATION DE TRESORERIE	**< 1 116 757>**	**2 945 628**
Trésorerie au début de l'exercice	**20 706 613**	**17 760 985**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**19 589 856**	**20 706 613**

Soldes intermédiaires de gestion

Produits	2020	Charges	2020	Soldes	2020	2019
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	4 848 529	Coût d'achat des marchandises	344 323	Marge commerciale	4 504 206	4 975 612
Revenus et autres produits d'exploitation	-	ou (Déstockage de production)	-	Production		
Total	4 848 529	Total	344 323	Total	4 504 206	4 975 612
(2) Production	4 848 529	Achat consommés	344 323	Marge sur coût matières	4 504 206	4 975 612
(1) Marge commerciale	4 504 206	(2) Autres charges externes	1 102 759	Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	3 401 446	3 665 152
Total	4 504 206	Total	1 102 759	Total	3 401 446	3 665 152
Valeur Ajoutée Brute	3 401 446	Impôts et taxes	83 430	Excédent brut	69 687	580 245
		Charges de personnel	3 248 330			
		Total	3 331 760			
Excédent brut d'exploitation	69 687	Insuffisance brute d'exploitation		Résultat des activités ordinaires (positif)	218 651	944 867
Autres produits ordinaires	236 039	Autres charges ordinaires	5			
Produits financiers	1 388 694	Charges financières	701 515			
Transfert et reprise de charges	0	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	773 750			
		Impôt sur le résultat ordinaire	500			
Total	1 694 420	Total	1 475 769	Total	218 651	944 867
Résultat positif des activités ordinaires	218 651	Résultat négatif des activités ordinaires				
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables				
	0	Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
				Résultat net après modifications comptables		
Total	218 651	Total		(positif)	218 651	944 867

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2022R01592BCFA5